

Une voie à suivre pour enrayer le déclin du monde rural en République Populaire du Congo

M. Samba*

Keywords: Rural exodus — Unemployment — Food self satisfaction — Self financing — Community life.

Résumé

L'examen de l'évolution démographique au Congo depuis l'indépendance met en évidence une urbanisation croissante. Le nombre d'actifs dans les exploitations agricoles ne cesse de diminuer. Cependant, on observe ces derniers temps un mouvement de retour à la terre qu'il convient d'encourager pour enrayer le déclin du monde rural.

Summary

A review of the trend of demographic movement in the Congo since the independence shows a growing urbanization. The number of people involved in farm activities have kept decreasing. However in recent times there is a transition back to agriculture which has to be encouraged in order to put an end to the decline of the rural population.

Le District de Madingou, chef-lieu de la région de la Bouenza est limité au Nord par le 4^e parallèle, au Sud par le Zaïre et le Cabinda, à l'Est par le 14^e méridien Est et à l'Ouest par le 13^e méridien Est.

Les sols sont de deux types: hydromorphes et ferrallitiques. Les sols ferrallitiques couvrent les 9/10^e de la région (2). On distingue ceux issus des schisto-calcaire et ceux issus des grès. Ils sont acides, riches en humus et profonds.

Le climat est équatorial à quatre saisons: deux saisons de pluies, d'importance à peu près égale, d'octobre à décembre et de mars à mai. Elles sont séparées par deux saisons sèches: la petite saison sèche (janvier-février) et la grande saison sèche (juin-septembre). L'étude des relevés pluviométriques de la région montre que la moyenne annuelle varie entre 1.000 et 1.300 mm.

La population recensée en 1986 est de 30.187 habitants. Elle est composée essentiellement des Bembés au Nord et à l'Est, des Dondos au Sud-Est, des Soundis au Sud et des Kambas au centre Nord. Elle est concentrée le long des axes routiers et de la vallée du Niari.

À environ trois cents kilomètres de Brazzaville, au Nord du District de Madingou, treize jeunes lycéens se sont installés pour travailler la terre à un moment où dans cette partie Sud du pays qui regroupe 80% de la population, on ne compte plus que 37% de ruraux.

À pied des collines, dans une vallée et sur près de cent hectares de savane, il y a un potager plein de légumes: choux, tomates, concombres, etc... mais également quelques ares de cultures vivrières: arachides, maïs, manioc.

En marge de ces cultures apparaît une case en briques cuites; le domicile des treize jeunes lycéens; fondateurs de la coopérative de Madingou. Cet habitat, pauvre et exigu est insuffisamment éclairé. Ces jeunes y passent leurs nuits sur desattes étalées à même le sol, faute de lits, de matelas et de

moustiquaires; vêtus de chemises et pantalons décolorés, le visage maigre, ils sont animés d'une volonté à renverser les montagnes et à épuiser les océans. Ils n'ont pour repas quotidien que deux épis de maïs et/ou quelques tubercules de manioc bouillis mais sans viande, ni lait ni poisson, ni œufs, ni fruits. Garçons pour la plupart, ils sont âgés de 23 à 27 ans. Parmi eux, dix sont originaires de la région de la Bouenza et trois de la région du Pool; dix ont reçu une formation en cultures maraîchères, en cultures vivrières et en élevage. Trois n'ont qu'une formation d'enseignement général mais ils se sentent à l'aise avec leurs compagnons.

Un obstacle: le manque de fonds

Les tâches des membres de cette coopérative se concentrent principalement autour de quatre récoltes: celles de légumes, de l'arachide, du maïs et du manioc.

En cultures maraîchères, au lieu de se faire pendant quatre saisons comme le permettent les conditions naturelles de la localité, la récolte manuelle ne se fait que pendant deux saisons avec une recette annuelle de 200.000 F C.F.A. Les dépenses de production s'élevant à environ 10.000 F C.F.A. par an, le revenu moyen par personne et par an peut-être estimé à 30.000 F C.F.A.; ce qui est maigre quand on sait que généralement, en cultures maraîchères, il est de 30.000 F C.F.A. par personne et par mois. À noter que ces cultures maraîchères occupent une superficie de 1.560 m².

En cultures vivrières, l'arachide et le maïs sont cultivés en association sur une superficie de 890 m² et en un seul cycle (pour l'instant), avec un revenu de 32.000 F C.F.A. par an.

Quant au manioc, il n'est cultivé que sur une petite parcelle de 40 m² avec un revenu insignifiant: 8.000 F C.F.A. par an.

Qu'il s'agisse des cultures maraîchères ou des cultures vivrières, les revenus sont trop faibles; ces jeunes manquent de fonds. L'équipement de la coopérative ne se compose que de quatre houes et d'un seul arrosoir. Cercle vicieux, car pour

rehausser leur revenu, il faut intensifier les cultures. Mais comment y parvenir sans argent ?

«Compter sur ses propres forces»

Pour ces jeunes, comme ils le disent, il faut «compter sur ses propres forces» pour s'en sortir. Les principes d'une telle évolution sont simples : améliorer l'alimentation, améliorer la santé, améliorer l'habitat en exploitant rationnellement les potentialités existant sur place : ressources naturelles (terre, cours d'eau, forêts, etc...) et ressources humaines (main-d'œuvre).

En ce qui concerne l'alimentation, il est bien connu qu'une alimentation déficiente limite la force de travail. Nous avons constaté qu'autour de leur case existent de vastes étendues de terre inexploitées. Il serait souhaitable d'y établir un petit verger avec quelques bananiers doux et quelques papayers pour une alimentation améliorée et même un revenu additionnel. Pour disposer d'une ration alimentaire pouvant leur apporter la valeur énergétique de 3.200 calories, un apport journalier de 75 g de viande soit 356 kg par an leur est nécessaire (1). Pour cela à l'issue de la discussion avec le comité de gestion si l'on retient l'hypothèse selon laquelle les exploitants doivent élever 40% de volaille, 30% d'ovins, 20% de porcins et 10% de bovins (3). En ce qui concerne la volaille il leur en faut 142 kg par an ; compte tenu des calamités naturelles, l'on peut prévoir une majoration de 10% ; ce qui donne 156 kg de volaille par an. Dans un poulailler construit en matériaux locaux on pourrait y élever des poules de races locales croisées avec un coq de race importée. Ce type de croisement permet d'obtenir des hybrides aux performances identiques à celles des poules importées et capables de couvrir. Les exploitants pourraient en élever 78. Cette volaille pourrait être alimentée avec des résidus de manioc ou avec la farine de maïs disponible à la ferme. Les fosses à termites fourniraient un excellent aliment composé.

Quant aux ovins, porcins et bovins en tenant toujours compte des calamités naturelles il leur faudrait respectivement 120 kg fournis par 12 ovins de race locale, 78 kg par 2 porcs de race locale et 40 kg par un bœuf adapté aux conditions locales.

Actuellement les exploitants ne consomment que 375 grammes de manioc par personne et par jour en deçà des 500 grammes requis ; pour mieux couvrir leurs besoins énergétiques, ils doivent produire 2 tonnes de farine de manioc. Dans ce cas un perfectionnement simple des techniques s'impose : une bonne fumure du compost d'herbe ou de fumier des porcs, de vaches ou de chèvres peut permettre sur la base du rendement moyen actuel qui est de 6 tonnes par hectare (6T/ha) au niveau national de le porter à 10 tonnes par hectare (10T/ha). Cela correspondrait à la superficie d'un hectare qu'il est tout à fait possible de travailler à la houe. Les chèvres peuvent en outre fournir du lait aux exploitants. En ce qui concerne l'actuel champ de légumes, les techniques employées nous paraissent bonnes ; seulement, compte tenu du fait que les exploitants ne disposent que d'un seul arrosoir, ils devraient réserver les surfaces planes aux cultures maraîchères pour un meilleur rendement des légumes par irrigation. Dans cette perspective, ils devraient songer à aménager le ruisseau qui coule onze mois sur douze à côté de la ferme en le creusant un peu plus afin d'obtenir

une profondeur appréciable d'environ 20 cm et y créer un réseau d'irrigation avec des bambous de chine. Sur les planches ainsi confectionnées et aménagées, en y épandant du fumier de porcs, les rendements de 1 à 2 kg par pied de légumes ne seront pas impossibles à atteindre.

La santé des exploitants est un capital précieux à préserver ; et mieux vaut prévenir que guérir. La santé tient à la responsabilité personnelle. Dans la situation actuelle de la coopérative caractérisée par le manque de moyens financiers, une action de médecine préventive doit y être engagée. Deux principaux axes sont à privilégier : la prophylaxie et l'hygiène.

La prophylaxie contre le paludisme suppose l'acquisition par les exploitants de moustiquaires mais également l'élimination des vecteurs (moustiques) par l'assainissement de l'environnement : assèchement des mares d'eau et propreté autour de la case notamment. La vaccination contre le tétanos est hautement souhaitable pour chaque exploitant. De même l'acquisition d'une petite pharmacie familiale pour le traitement des maladies bénignes courantes : blessures, rhumes, toux, maux de tête, etc... L'eau potable est un important problème pour les exploitants. Ces derniers utilisent le ruisseau pour l'approvisionnement en eau potable. Or les eaux des rivières et des ruisseaux sont généralement impropres à la consommation. Surfaces et terrains environnants sont pollués par les défécations humaines génératrices de diverses infections : gastro-entérites, hépatites, choléra, etc... surtout pendant la saison des pluies. La meilleure façon de prévenir ces maladies est de consommer l'eau bouillie.

Quant à l'habitat il y a intérêt à développer une activité de confection de matelas en paille sèche en guise d'isolant thermique (surtout dans ce climat frais) et de construction des lits en bambou ou en bois coupés dans les forêts voisines.

Nouer de nouvelles solidarités :

Un soutien extérieur à ces jeunes est fourni par l'Institut de Développement Rural (I.D.R.) en particulier par celui de notre équipe de recherche.*

D'autres solidarités sont à nouer non seulement à l'intérieur de la ville de Madingou mais également à l'étranger.

Pour garantir le succès, la poursuite de l'action entreprise doit se faire en deux étapes.

La première étape consistera en l'expérimentation des suggestions faites. Ceci doit être réalisé par le comité de gestion de la coopérative. La Direction Régionale du Développement Rural pour sa part doit y implanter un Ingénieur de développement chargé d'aider le comité de gestion à mieux organiser la production.

Cependant, un contrôle du Directeur régional du développement rural, par des visites sur place tous les dix jours, est nécessaire. Chaque mois l'Ingénieur de développement rural doit fournir un rapport sur l'évolution de la situation.

Après une ou deux campagnes agricoles on procédera à une évaluation des résultats. En cas de réussite, au niveau de la ville de Madingou on formera des encadreurs de base dont certains membres du comité de gestion de la coopérative pour l'extension du mouvement dans tout le district.

La seconde étape consistera en l'extension du mouvement

* L'Équipe de recherche est composée du Professeur Tran Van Na coopérant Vietnamiens au Congo et de moi-même

aux autres districts.

Ainsi au bout d'un certain nombre d'années l'expérience fera tâche d'huile et le mouvement prendra alors de l'ampleur dans tout le pays.

La multiplication des petites actions de ce genre à travers

le territoire national peut permettre d'enrayer le déclin du monde rural.

L'expérience de près d'un quart de siècle de développement dans le tiers-monde n'a-t-elle pas montré que ces petites actions peuvent avoir une bien plus grande portée que les grands projets de développement?

Références bibliographiques

1. M. Cepede: 1970. La Faim p.u.f. collection Que sais-je n° 719 p. 13-14.
2. B. Denis: 1975: carte pédologique de Madingou O.R.S.T.O.M. p. 3-4-38.
3. Tran Van Na, 1989. Communication personnelle.

Remerciements

Nous tenons à adresser ici, nos remerciements au secrétariat de rédaction pour les conseils apportés lors de la rédaction de cet article.

* M. Samba: Congolais. Docteur en Economie et Droit Rural, Maître-Assistant d'Economie Rurale à l'Institut de Développement Rural (I.D.R.) Université Marien Ngouabi

The opinions expressed are the sole responsibility of the author(s) concerned.

Les opinions émises sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

De geformuleerde stellingen zijn op de verantwoordelijkheid van de betrokken auteur(s).

Las opiniones presentadas son de la única responsabilidad de los autores concernidos.